

DECISION

La Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier

- Vu le Dahir N° 1-10-187 du 7 Moharrem 1432 (13 décembre 2010) portant promulgation de la loi n° 06.10 relative à la création de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier et ses amendements ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la circulaire N°24/2012 du 22 Octobre 2012 (06 Hijja 1433) fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu la note fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement à l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la décision N°3805, en date du 20 septembre 2023 portant nomination de Madame YAAKOUBI LATIFA aux fonctions de Directrice Générale de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ;
- Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article premier : De lancer un concours pour le recrutement d'un agent de maitrise au poste de chauffeur à la Direction de Développement des Zones de l'Arganier de l'ANDZOA à Agadir.

La fiche du poste en annexe.

Article deux : Le poste est ouvert aux candidats qui répondent aux conditions ci-dessous ;

- Être de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 18 ans au moins et de 40 ans au plus à la date de recrutement ;
- Justifier du niveau d'études, de compétences et d'expériences requis pour le poste.

Article trois : Le dossier de candidature devra comporter :

- Une demande de candidature adressée à Madame la Directrice Générale de l'Agence ;
- Un curriculum vitae en français avec photo récente ;
- Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Electronique ;
- Une photocopie légalisée du bac et des diplômes. ;
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers ;

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences sera écarté.

Article quatre : Les candidats qui remplissent les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit, seuls les candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour un entretien oral.

Article cinq : Le dossier de candidature doit être déposé ou transmis sous plis fermé au secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier à l'adresse ci-après :

«ANDZOA, Direction Administrative et Financière, Route Rissani Erfoud PK 7 Commune AARB SABBABH ZIZ Province d'Errachidia » ou envoyé par poste à l'adresse suivante : **«ANDZOA, Direction Administrative et Financière BP 515, Errachidia ».**

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'ANDZOA, au plus tard, le **28/02/2026** inclus.

Article six : La présente décision sera publiée au site www.emploi-public.ma et au site web de l'ANDZOA : www.andzoa.ma.

81

La Directrice Générale
de l'Agence Nationale pour le Développement
des Zones Oasiennes et de l'Arganier

Signé : Latifa YAAKOUBI

FICHE DE POSTE DE L'AGENT DE MAITRISE AU POSTE DE CHAUFFEUR

Intitulé du poste	Agent de maitrise au poste de Chauffeur.
Structure de rattachement	Poste basé à Agadir et rattaché à la Direction de Développement des Zones de l'Arganier de l'ANDZOA.
Mission	Sous l'autorité du Directeur du Développement des Zones de l'Arganier, le technicien aura pour mission d'assurer les fonctions de chauffeur ainsi que le suivi et l'entretien courant du parc automobile de la direction.
Activités	L'agent aura pour principales missions de : • Assurer le transport des personnes ainsi que la distribution et la transmission des courriers ; • Conduire les véhicules lors des missions sur le terrain ; • Assurer la maintenance préventive et corrective des véhicules ; • Veiller à l'entretien et au maintien en condition opérationnelle du parc automobile ; • Réceptionner et contrôler les prestations de réparation ainsi que les pièces de rechange ; • Assurer le suivi et l'exploitation du parc automobile ; • Organiser et planifier les opérations de réparation, d'entretien, de remplacement des pièces défectueuses et de maintenance préventive ; • Assurer le suivi, le contrôle et l'optimisation des consommations et charges liées aux services suivants : vignettes, JAWAZ, eau, électricité, téléphone, fax, internet, transport aérien, transport terrestre, messagerie, carburant, entretien et assurances des véhicules ; • Veiller au respect des échéances relatives aux opérations d'entretien, de vidange, de visites techniques et de nettoyage des véhicules.
Compétences clés	• Compétences en mécanique, électricité et électronique ; • Connaissances techniques (équipements auto...) ; • Bonne manipulation de la conduite ; • Ponctualité, Disponibilité et Rigueur.
Diplôme requis	• Diplôme de technicien spécialisé (bac+2) option : ✓ Mécanique Automobile ; ✓ Fabrication Mécanique ; ✓ Usinage sur Machines Outils à Commande Numérique ; ✓ Diagnostic Electronique Embarquée Automobile ; ✓ Technico-Commercial en Vente de Véhicules et Pièces de Rechange.
Expériences requises	Une expérience professionnelle d'au moins Une (1) année dans le domaine.

